



TEXTE n° 138

« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

10 juin 2025

PROJET DE LOI

*relative aux résultats de la gestion et portant approbation des comptes
de l'année 2024*

*L'Assemblée nationale n'a pas adopté en première lecture, après
engagement de la procédure accélérée, le projet de loi.*

Délibéré en séance publique, à Paris, le 10 juin 2025.

La Présidente,
Signé : YAËL BRAUN-PIVET

Voir les numéros : 1285 et 1492.
